



Paris, le 1er février 2021

Objet : introduction collective en préambule des contributions individuelles des réseaux de l'IAE à l'effort des 2 x 30 000 parcours d'insertion en 2021

Madame la Ministre,

C'est ensemble que nos réseaux de l'insertion par l'activité économique ont souhaité s'adresser à vous en préambule des contributions individuelles pour participer à l'effort d'augmentation des parcours d'insertion de 2 x 30 000 en 2021.

Dans un premier temps, nous tenons à vous remercier pour le temps d'échange et l'écoute attentive lors de la réunion du 15 décembre, et également saluer l'effort financier historique du gouvernement vers le secteur de l'IAE.

Cet effort inédit autorise un déploiement des missions des SIAE sur tout le territoire, sous réserve que ces moyens servent à générer des activités économiquement et socialement pérennes, au plus près des besoins réels des territoires et des personnes éligibles aux actions d'insertion. Les réseaux de l'IAE s'inscrivent pleinement dans l'objectif de croissance du secteur, et d'augmentation significative de postes d'insertion. Nous sommes mobilisés dans ce sens depuis plus de deux ans, aux côtés de l'ensemble des SIAE, dont la large concertation a permis d'élaborer le Pacte d'Ambition pour l'IAE. Aussi, nous tenons à vous partager les conditions que nous savons indispensables à la réussite de cette ambition, et au développement de projets de territoire que nous souhaitons accompagner.

- Réactiver au plus vite une instance régulière de coordination entre l'Etat et les réseaux

Il est urgent d'avancer collectivement sur une application concrète des propositions du Pacte d'Ambition pour l'IAE, ainsi que sur la rédaction des décrets d'application de la loi relative à l'inclusion dans l'emploi.

Au-delà des mesures dont la mise en œuvre est accompagnée par vos services déconcentrés et nos réseaux sur les territoires, certains sujets constituent de véritables leviers de

développement et requièrent une attention et une mobilisation particulières de la part de l'Etat. Nous sommes à la disposition de vos services pour reprendre des groupes de travail dédiés à ces mesures prioritaires : les modalités d'accès au FSE, la gouvernance du secteur, l'accès aux clauses sociales et marchés réservés, la commande publique notamment à travers l'engagement des collectivités locales et la mobilisation de l'ensemble des ministères.

- Investir durablement sur la qualité des parcours

Le développement quantitatif du secteur ne saurait être sans un développement qualitatif et une sécurisation des parcours dans leur ensemble. Dans cette période de crise du marché du travail, nous restons convaincus que tout le monde est employable et que nous devons donc poursuivre l'objectif de création de postes d'insertion, et de sortie vers l'emploi durable. Cela implique le renforcement des mesures de professionnalisation des acteurs de l'IAE.

Il est notamment indispensable que les moyens du PIC IAE, qui vient bientôt à échéance, soient abondés et pérennisés à la hauteur des nouveaux objectifs chiffrés. Le risque, avec un montant inchangé, est bel et bien de diminuer le financement par personne et donc de réduire les chances de réussite. L'accès à la formation des salariés en parcours d'insertion doit ainsi être facilité et renforcé.

La professionnalisation et l'accès à la formation des salariés permanents est également indissociable de la qualité et du développement des parcours d'insertion et doivent être en conséquence soutenus de manière spécifique et ambitieuse.

Nous avons à ce titre transmis une contribution collective à vos services et sommes dans l'attente d'un groupe de travail dédié.

Sur la base de ces conditions fondamentales, nous sommes convaincus que le développement pérenne de l'IAE se fera à partir des territoires et dans des logiques de concertation et coopération multi-acteurs (associatifs, économiques, institutionnels...).

En complément de nos contributions individuelles et compte tenu des enjeux portés par le programme France Relance, nous tenons à vous proposer la mise en place d'une dynamique commune entre nos réseaux de mobilisation nationale et territoriale autour de deux sujets clés :

- **La construction et le renforcement de filières d'avenir notamment de transition écologique et sociale**
 - En identifiant et faisant émerger des projets de filières, sur la base des besoins et des opportunités locales
- **Le développement d'un travail commun sur les « zones blanches »**
 - En définissant et élaborant des stratégies de couverture de ces territoires

Cette démarche implique une forte mobilisation de tous les acteurs aux côtés des réseaux, notamment de l'Etat et des collectivités, et la définition d'une ingénierie spécifique permettant de développer de manière coordonnée les ressources de chacun pour structurer une capacité collective d'intervention et accompagner le développement de l'offre d'insertion avec des ressources en adéquation avec l'ambition affichée

Ainsi, nous sommes à votre disposition pour échanger sur cette base et envisager ensemble les modalités de mise en œuvre de cette mobilisation territoriale.

Vous pourrez compter Madame la Ministre sur les réseaux à vos côtés, pour créer ensemble les conditions de cet accroissement, en l'objectivant, en veillant à la qualité de l'offre d'insertion et du service rendu aux territoires.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.



Emmanuel STEPHANT
Président de Chantier Ecole



Nicole PICQUART
Présidente du CNLRQ



Laurent PINET
Président de Coorace



Annick BERTHIER
Présidente d'Emmaüs France



Pascal BRICE
Président de la FAS



Luc de GARDELLE
Président de la FEI



Dominique HAYS
Président du réseau Cocagne



Patrice DOURET
Président des Restos du cœur



Christian de BRUNIER
Président de l'UNAI